



Procès-Verbal de la réunion de Conseil Municipal du 9 juin 2023



Personnes présentes : Mrs THIEVET Christian, LADRIERE Daniel, DEGEUSER Simon, LAGRENE Franck, DEGROOTE Philippe, SANTY Jean-Pierre, CANDAEËS Roger, BOISLEUX Christian,

Mme ANSELIN Ghislaine, BUKOWINSKI Nathalie, DERON Laurence

Absent excusé : Sébastien ROUSSELLE

Procuration : Raphaël LALIN à Christian THIEVET

Est élue secrétaire de séance Madame Ghislaine ANSELIN

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 18h30.

Monsieur le Maire donne lecture du PV du 30 mai 2023. Aucune remarque et observation, le PV est approuvé à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour un point supplémentaire à l'issue du vote des délégués à l'élection sénatoriale. Ce dernier est accepté.

1) Vote des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Après ouverture de la séance par Monsieur le Maire. Madame Ghislaine ANSELIN est élue secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Après avoir procédé à l'appel des membres du Conseil qui dénombre 13 conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture. Le bureau est ainsi composé : Président : Monsieur Christian THIEVET, Maire

Membre du bureau : Monsieur Daniel LADRIERE, Monsieur Roger CANDAEËS, Monsieur Simon DEGEUSER et Madame Julie VERMEESCH.

Monsieur le Maire indique que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

Vote du 1^{er} délégué :

Monsieur Christian THIEVET, Maire se porte candidat. Aucune autre candidature ne se manifeste.

Résultat du scrutin : 13 voix pour et 1 blanc.



Vote du 2^{ème} délégué :

Monsieur Christian BOISLEUX se porte candidat. Aucune autre candidature ne se manifeste.

Résultat du scrutin : 13 voix pour et 1 blanc.

Vote du 3^{ème} délégué :

Monsieur Jean Pierre SANTY se porte candidat ainsi que Madame Laurence DERON et Monsieur Julien LETERME.

Résultat du scrutin : 6 voix pour Monsieur SANTY, 4 voix pour madame DERON et 4 voix pour Monsieur LETERME.

Les 3 candidats élus délégués titulaires pour le vote des élections sénatoriales sont : Monsieur Christian THIEVET, Monsieur Christian BOISLEUX et Monsieur Jean-Pierre SANTY.

Vote du 1^{er} suppléant :

Madame Ghislaine ANSELIN se porte candidate. Aucune autre candidature ne se manifeste.

Résultat du scrutin : 14 voix pour.

Vote du 2^{ème} suppléant :

Monsieur Simon DEGEUSER se porte candidat. Aucune autre candidature ne se manifeste.

Résultat du scrutin : 14 voix pour.

Vote du 3^{ème} suppléant :

Monsieur Franck LAGRENE se porte candidat. Aucune autre candidature ne se manifeste.

Résultat du scrutin : 13 voix pour et 1 blanc.

Les 3 candidats élus délégués suppléants pour le vote des élections sénatoriales sont : Madame Ghislaine ANSELIN, Monsieur Simon DEGEUSER, Monsieur Franck LAGRENE.

2) Transfert du siège social du SIVU du RPI Sensée-Cojeul.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité Syndical du RPI a délibéré le 4 mai 2023 pour le déplacement du siège social de la commune de BOIRY NOTRE DAME vers la commune d'HAUCOURT et demande au Conseil de donner son avis.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le transfert du siège social du SIVU du RPI de la commune de BOIRY NOTRE DAME vers la commune d'HAUCOURT.

La séance est levée à 20h00.